



Participez à la formation de vos futurs collaborateurs

La taxe d'apprentissage en quelques mots

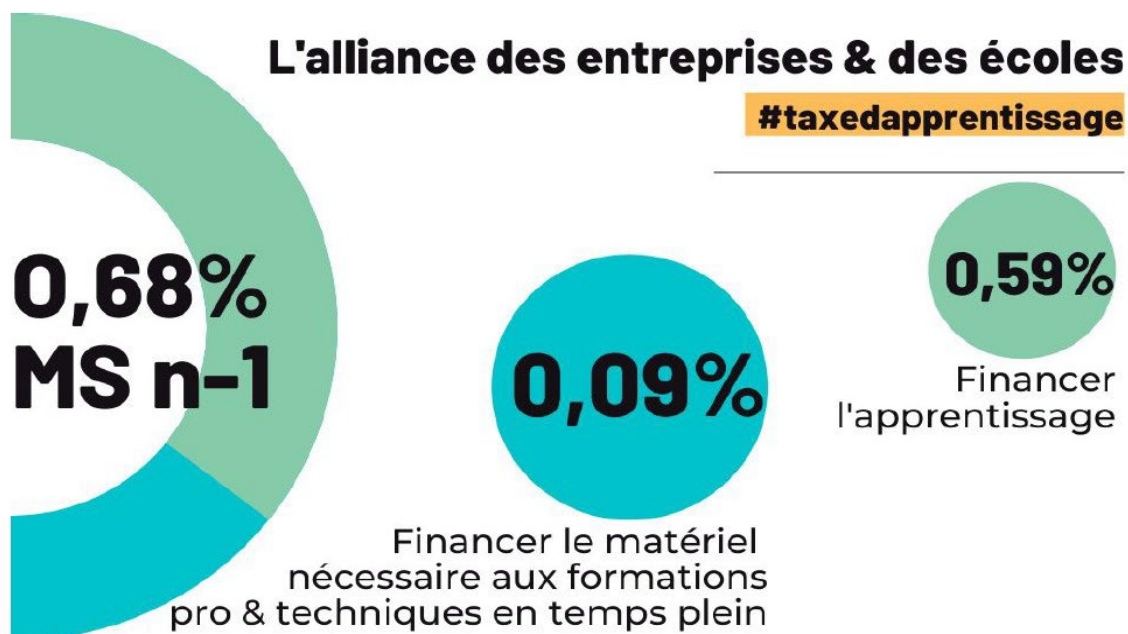
www.ensemble-baudimont.com

Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est calculée sur la masse salariale (MS) N-1. Précisément, elle représente 0,68% de la masse salariale de l'entreprise. La taxe d'apprentissage comprend les fractions suivantes: une fraction principale de la taxe destinée au financement de l'apprentissage correspondant à l'application d'un taux à 0,59% (elle est perçue par l'Urssaf). Le solde, correspondant à l'application d'un taux à 0,09% destinée à des dépenses libératoires (dépense qui éteint une dette due). Elle est versée directement par les entreprises assujetties aux établissements habilités à la percevoir. Les entreprises peuvent choisir plusieurs bénéficiaires.

Qui est concerné par le paiement de la taxe ?

La taxe d'apprentissage est versée par les entreprises exerçant une activité artisanale, commerciale, industrielle et remplissant les conditions suivantes : être soumise au droit français, être assujetties à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu, avoir au moins un salarié.



Comment verser la taxe d'apprentissage ?

Les entreprises intéressées peuvent adresser directement leur versement à l'ordre de l'agent comptable de l'Ensemble Baudimont ou par virement bancaire en indiquant en objet « Collecte taxe d'apprentissage » sur le compte : **OGEC VINCENT DE PAUL FR76 3007 6029 0311 7460 0020 085 - CODE UAI 0622196A**

Paiement en ligne : <https://taxe.excellence-pro.fr/schools/lycee-baudimont-st-charles-arras/details>

Formulaire de versement : [Bordereau de versement taxe apprentissage 2022](#)

Un reçu libératoire sera ensuite envoyé par nos soins.

A quoi sert la taxe d'apprentissage ?

Grâce aux soutiens des entreprises, nous pouvons poursuivre nos investissements d'équipements, de matériels, et d'innovations pédagogiques. « Les versements de la taxe d'apprentissage perçues en 2021 nous ont permis d'investir du matériel pédagogique pour nos laboratoires et des outils multimédias pour nos plateaux techniques industriels. »



Vous avez des questions ? Votre interlocutrice est à votre écoute.

Ségolène MASSEUS, chargée relations entreprises

Segolene.masseus@baudimont.com

06 65 16 90 23